



**ASS.EN.QUA.VIE**  
**ASSOCIATION POUR**  
**L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE**  
**VIE SUR LE PAYS-HAUT**

8, RUE DES SORBIERS  
54 720 LEXY

<http://lexycollectif.wordpress.com>

## LETTRE D'INFORMATION N°4/ 3.09

### L'édito de la Présidente

Chères adhérentes, chers adhérents,

Comme nous nous y attendions, M. le Préfet de Meurthe et Moselle a signé le 23 février dernier, l'autorisation d'implantation de l'ICPE sur le site « des Quémènes » à Lexy. C'est une triste nouvelle pour tous les opposants à ce projet après l'opposition acharnée que nous avons menée durant ces derniers mois.

Je voudrais remercier les personnes qui nous ont fait de généreux dons en vue de l'action en justice tant contre le permis de construire que contre l'ICPE et nous vous tiendrons informés de la suite des événements.

Je vous souhaite bonne lecture de ce numéro.

Isabelle Wolff

Quelques informations sur les événements qui se sont déroulés depuis le dernier bulletin de janvier et les actions diverses que nous avons faites :

- Le 23 février dernier, M. le préfet de Meurthe et Moselle a signé l'arrêté préfectoral d'autorisation (qui n'a pas valeur de permis de construire) concernant l'installation de la centrale d'enrobage sur le site des Quémènes. L'action juridique continue, nous ne baissons pas les bras.
- Comme vous le savez déjà, un recours a été lancé par la Mairie de Villers-la-Chèvre contre le permis de construire et durant le conseil municipal du 23 février dernier, nous avons appris que 2 autres recours étaient engagés contre la municipalité et le permis de construire sur le site qui nous occupe.
- Comme annoncé dans les bulletins d'information précédents, la banderole gracieusement offerte par M. le maire de Cosnes et Romain était en place courant février. Néanmoins, en vous rendant sur les lieux, vous pouvez constater qu'à ce jour, la bannière a disparu comme par magie....



- Le 21 février dernier s'est tenu à Villers la Chèvre le carnaval de l'environnement organisé par ASSENQUAVIE et auquel une centaine d'enfants ont participé. Le succès de la manifestation a été relaté par la presse et nous en profitons pour remercier tous les participants : des enfants qui se sont bien amusés aux parents ainsi que les bénévoles qui ont donné de leur temps ce jour là.



- Nous vous proposons de participer plus étroitement à la vie d'ASSENQUAVIE en nous faisant parvenir des propositions d'articles, de questions qui pourront être publiées sur le site à la demande, de sujets divers tels qu'événements, manifestations culturelles et en lien direct avec l'environnement, etc. ou d'idées nouvelles que vous souhaiteriez exposer aux autres adhérents. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous ne sommes pas seuls à lutter contre les pollutions issues d'installations de ce type. De nombreuses villes l'ont fait avant nous avec plus ou moins de succès et certaines sont même parvenues à écarter le projet de leur cadre de vie. De nombreuses actions peuvent encore être entreprises pour bien montrer notre opposition au projet et il est maintenant plus que temps de nous mobiliser : chacun pourra participer aux actions entreprises selon ses moyens.

## **TOUCHE PAS A MON CADRE DE VIE NON A L'UNITE D'ENROBE A LEXY**

### **LE NOMBRE FAIT LA FORCE**

Faites vous connaître et à l'aide de ce bulletin, **faites adhérer** vos proches, vos voisins, vos amis...

#### **Formulaire de Don ou d'Adhésion**

Merci d'avoir choisi de soutenir nos actions, il vous suffit d'imprimer ou de recopier ce formulaire et de nous l'adresser par courrier accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Association pour l'Environnement et la Qualité de Vie sur le Pays Haut (ASSENQUAVIE), à l'adresse suivante :  
8 rue des Sorbiers - 54720 LEXY

NOM: ..... Prénom:..... Date de naissance: .....

Adresse: .....

Code Postal: ..... Ville: .....

Adresse Email: ..... Tél: .....

**Faire un Don occasionnel**

**Devenir Membre d'Honneur 2000 €**

**Devenir Membre Bienfaiteur 150 - 200 €**

**Devenir Adhérent 10 € par personne, 15 € pour un couple**

Montant versé : \_\_\_\_\_ € le \_\_\_ / \_\_\_ / 2009 Al'ordre d'ASSENQUAVIE,

et à renvoyer à l'adresse suivante:

**Association pour l'Environnement et la Qualité de Vie sur le Pays-Haut (ASSENQUAVIE)  
8 rue des Sorbiers - 54720 LEXY**

PS : merci de ne pas jeter sur la voie publique